

Convocation du 29 mars 2023

Délibération 2023-02-01

L'an deux mille vingt-trois, le mardi 4 avril à 11h30, les membres du Comité Syndical du Syndicat Mixte du Château de Valençay se sont réunis, sous la présidence de Monsieur Claude DOUCET

Etaient présents : Mireille Duvoux, Michel Bougault, Claude Doucet, Gilles Branchoux, Marie-France Martineau, Alain Sicault, Pascal Doucet

Etaient excusés : Gil Averous, Jean-Yves Hugon, Nadine Bellurot

OBJET : DESIGNATION SECRETAIRE SEANCE

Le Code Général des Collectivités Territoriales prévoit qu'au début de chacune de ses séances, le Comité Syndical nomme un ou plusieurs de ses membres pour remplir les fonctions de secrétaire. Il s'agit donc ici de nommer le secrétaire de la séance de ce jour.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'arrêté préfectoral n°2004-E-3667 du 7 décembre 2004 modifié, portant création du Syndicat Mixte du Château de Valençay,

Considérant que le quorum est atteint,

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré, décide

Article unique : Monsieur Pascal Doucet est nommé secrétaire de séance.

Certifié exécutoire
Transmis à la préfecture le
Publié affiché ou notifié le
Le Président,

Fait et délibéré les jour, an et mois susdits
Pour extrait conforme,
Le Président,
Claude DOUCET.



Le secrétaire de Séance,
Pascal DOUCET